

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE HORBOURG-WIHR**

Séance du mercredi 26 octobre 2022

MEMBRES PRÉSENTS :

- *Membres élus :*

M. Thierry STOEBNER, président

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente

Mmes Joëlle LYET, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Carole AUBEL-TOURRETTE

MM. Thierry BACH, Thierry FRUHAUF

- *Membres nommés :*

Mmes Nicole KAEHLIN, Madeleine REMOND, Elisabeth JACQUOT

MM. Jean-Marcel MEURISSE, Richard THOMAS, Guillaume LAMBERT

MEMBRES ABSENTS :

- *Membres élus :*

Mme Laurence KAEHLIN, excusée, représentée par Mme Nicole KAEHLIN

Mme Annette JAEGLE, excusée, représentée par M. Thierry BACH

- *Membres nommés :*

Mme Jasmine SELIG, absente

ASSISTAIT : Mme Sabine CARLIER, secrétaire administrative

Après les salutations d'usage, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie les membres de leur présence et donne la liste des membres excusés ou représentés.

Puis elle demande l'adoption de l'ordre du jour selon le règlement intérieur, comme suit :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022
2. Rapport de la commission permanente du 19 octobre 2022
3. Subventions au secteur social pour 2023
4. Cadeaux d'anniversaire aux résidents d'EHPAD
5. Noël des Aînés 2022
6. Actions 2022/2023
7. Divers

Le conseil d'administration,

ADOpte à l'unanimité

l'ordre du jour comme indiqué ci-dessus.

01. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du C.C.A.S. du lundi 26 septembre 2022.

Le conseil d'administration,

APPROUVE à l'unanimité

moins 3 abstentions

Mme Carole AUBEL TOURRETTE, Mme Madeleine REMOND et M. Thierry FRUHAUF, absents lors de la dernière séance)

le procès-verbal de la séance du lundi 26 septembre 2022.

02. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2022

Le conseil d'administration est informé que la commission permanente du C.C.A.S. s'est réuni pour la 1^{ère} fois cette année.

Le Noël des Aînés était le point essentiel (voir point 5 du procès-verbal).

03. CCAS2022-08 SUBVENTIONS 2023

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, donne lecture des subventions proposées pour l'année 2023.

Des nouvelles demandes ont été étudiées :

- CARITAS Colmar
- SÉPIA Colmar
- ARGILE (addictions) Colmar
- AFSEP (sclérosés en plaques) Blagnac
- Banque alimentaire du Haut-Rhin Mulhouse
- AFMTelethon Paris

Il est rappelé que le C.C.A.S. continue de privilégier les associations locales.

Mme Marie-Paule KARLI donne quelques précisions :

C.C.A.S. :

C'est la commune qui subventionne le C.C.A.S. Le reliquat en fin d'année restant toujours trop élevé, Mme Marie-Paule KARLI propose de réduire la subvention de 13 000 € à 8 000 €.

G.A.S. :

Jusqu'à présent, la commune versait au Groupement d'Action Sociale (idem qu'un comité d'entreprise dans le privé) un forfait de 2 500 € pour la fête de Noël des agents communaux. Le montant était versé au G.A.S. au vu de la facture, après les fêtes.

Afin de simplifier les écritures, la commune a décidé d'augmenter la subvention de 10 000 € à 12 500 € pour y inclure directement ce forfait.

Mme Joëlle LYET informe que la Banque Alimentaire devrait fermer des chambres froides à cause des tarifs d'énergie. Pour l'instant, la commune n'a pas eu de demande de subvention spécifique.

M. Guillaume LAMBERT remercie M. le président et Mme la vice-présidente pour leur présence à l'assemblée générale de l'association Miette de Pain. Il expose la situation actuelle de l'association avec ses dépenses, ses recettes, ses financements. Après avoir entendu cet exposé, M. le président et Mme la vice-présidente proposent de verser à l'association Miette de Pain une somme de 1 000 € au lieu de 400 € pour l'année 2023.

Indépendamment de la subvention annuelle, l'association Miette de Pain informe les membres qu'il est prévu de construire un poulailler sur le terrain que la commune a bien voulu mettre à disposition. L'achat du matériel a déjà été financé par l'association. Une demande de subvention d'investissement a été déposée.

M. Richard THOMAS les rejoint. L'augmentation de la subvention lui paraît évidente, cette association se trouvant en plus dans la commune.

M. Jean-Marcel MEURISSE propose de verser à l'association Miette de Pain la différence du montant total des subventions pour 2023 par rapport à celles versées en 2022 (1 900 €).

Mme Nathalie ROLLOT précise que 1 000 € représente déjà 10 % du budget global de l'association.

Mme Magali BERGER propose pour l'avenir, d'étudier les demandes de subvention par les membres de la commission permanente du C.C.A.S. au vu des dossiers de demande.

Mme Carole AUBEL TOURRETTE la rejoint en demandant aux associations de remplir un formulaire idem à celui de la commune pour les subventions culturelles, sportives et autres.

Avant de délibérer, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, demande à :

- Mme Nicole KAEHLIN (Club de l'Amitié)
- M. Guillaume LAMBERT (Miette de Pain)
- M. Jean Marcel MEURISSE (Caritas)

de quitter la salle.

*Le conseil d'administration,
après en avoir délibéré,*

- PROPOSE à l'unanimité -

l'attribution des subventions versées par la commune pour 2023 réparties comme ci-dessous :

N°	BÉNÉFICIAIRES	P.M. 2022	Propositions 2023
1	C.C.A.S.	13 000,00 €	8 000,00 €
2	Groupement d'Action Sociale (personnel communal)	10 000,00 €	12 500,00 €
3	APALIB	1 000,00 €	1 000,00 €
4	APAMAD	1 000,00 €	1 000,00 €
5	Ligue départementale contre le Cancer	400,00 €	400,00 €
6	La Manne Colmar	200,00 €	200,00 €
7	FSL (Fonds départemental de Solidarité pour le Logement)	600,00 €	600,00 €
8	Club de l'Amitié	2 800,00 €	2 800,00 €
9	Foyer Espoir	400,00 €	400,00 €
10	Delta Revie 68 (5 abonnés)	200,00 €	200,00 €
11	Aide à la formation BAFA	2 000,00 €	2 000,00 €
12	ASAD (Aide à domicile) Colmar	200,00 €	200,00 €
13	Restos du Cœur Colmar	200,00 €	200,00 €
14	APAEI St-André Cernay (2 enfants de HW)	100,00 €	100,00 €
15	AGIMAPAK (transport patients accueil jour La Roselière Kunheim)	2 400,00 €	2 400,00 €
16	AIDES (lutte contre le Sida)	100,00 €	100,00 €

N°	BÉNÉFICIAIRES	P.M. 2022	Propositions 2023
17	MIETTE DE PAIN Horbourg-Wihr	400,00 €	1 000,00 €
18	Solidarité Femmes 68 Mulhouse	200,00 €	200,00 €
19	ARGILE (addictions) Colmar	-	100,00 €
20	CARITAS (10 familles) Colmar	-	200,00 €
21	SÉPIA (jeunes suicidaires) Colmar	-	100,00 €
23	Banque alimentaire du Haut-Rhin	-	200,00 €
	TOTAL	35 200,00 €	33 900,00 €

Mme Nicole KAEHLIN, MM. Guillaume LAMBERT et Jean Marcel MEURISSE
rejoignent la séance.

Mme Marie-Paule KARLI informe que ces subventions seront proposées au Conseil Municipal du mois de décembre pour un montant total de 33 900 €.

04. CCAS2022-09 CADEAUX D'ANNIVERSAIRE AUX RÉSIDENTS EN EHPAD

Mme Marie-Paule KARLI précise que durant l'année 2022, des bons de coiffure, des plantes ou du chocolat pour un montant de 25 € ont été offerts aux résidents hébergés dans les EHPAD pour leur anniversaire.

Mme Magali BERGER se pose la question s'il ne faut pas revoir le montant ?
D'après Mme Nicole KAEHLIN et Mme REMOND, le prix reste correct par rapport au volume.

Par contre, il est proposé d'augmenter le montant à 50 € pour les anniversaires suivants : 80-85-90-95 ans et tripler la somme à 75 € pour les centenaires.

*Le conseil d'administration,
après en avoir délibéré,*

DÉCIDE à l'unanimité

- de reconduire le montant de 25 € pour le cadeau offert aux résidents d'EHPAD à l'occasion de leur anniversaire :
- Bon « coiffure »
- Chocolats (Grimmer)
- Plante (La Boutique Fleurie ou la Parenthèse Fleurie).

- de doubler la somme à 50 € pour les 80-85-90-95 ans et tripler la somme à 75 € pour les centenaires.

Mme Marie-Paule KARLI informe les membres que la commune travaille également avec Mme Léa GOLLY « la Parenthèse Fleurie », fleuriste nomade à Muntzenheim et qui stationne sur le marché le samedi matin.

05. NOËL DES AÎNÉS

NOËL pour les administrés de la commune :

La municipalité a décidé d'annuler le repas de Noël prévu le 11 décembre pour différentes raisons (augmentation du taux d'incidence lié au COVID début octobre, sobriété énergétique). Toutefois, la distribution des colis de Noël reste d'actualité et sera organisée le week-end des 16 et 17 décembre 2022 (le vendredi de 10h à 16h et le samedi de 9h à 13h).

Un courrier va être envoyé aux 670 personnes nées en 1947 et avant (âgées de 75 ans et +) avec un talon-réponse à retourner avant le 19/11/2022.

Une seule offre a été faite par le traiteur JAUSS pour un colis de 35 € tout compris (articles + ensachage). La commission permanente du 19 octobre a décidé de diminuer le nombre d'articles du colis de 7 à 5 articles :

<i>Etoiles à la Cannelle</i> <i>Crémant d'Alsace 37,5 cl</i> <i>Tourte de Noël</i> <i>Confiture aux Fruits</i> <i>Filet mignon de Porc fumé d'Alsace</i>

Une nouvelle offre est attendue.

La livraison est prévue le jeudi matin 15 décembre 2022 à la salle Horbourg. Les membres du C.C.A.S. avec quelques bénévoles s'occuperont de la mise en colis. Celui-ci sera accompagné de 2 ou 3 bons d'achats d'un montant de 10 € l'unité à dépenser uniquement dans les commerces de la commune.

NOËL pour les résidents en EHPAD :

Entre 45 et 50 personnes sont hébergées dans une quinzaine d'EHPAD aux alentours de la commune. Des produits d'hygiène, des chocolats ainsi que des bredeles de Noël feront le bonheur de nos anciens.

Mme Madeleine REMOND informe l'assemblée que l'année précédente, les colis de Noël ont été fort appréciés autant par les résidents que par le personnel.

06. ACTIONS 2022 / 2023

Actions en cours

- **Atelier Repair Café :**
Trois ateliers ont déjà eu lieu, le prochain est prévu le samedi 3 décembre 2022. Préciser dans la prochaine communication que l'atelier est « gratuit ».
- **Atelier Cuisine multiculturelle :**
Un seul atelier a eu lieu jusqu'à présent par manque de participants. Les dates sont prévues en fonction des disponibilités de la Pflatsch. Le prochain atelier est prévu le samedi 19 novembre 2022. Prévoir une meilleure communication en précisant que « jeunes et vieux » sont concernés.
- **cours d'anglais et d'allemand**
- **cours informatique**
- **Bibliothèque partagée :**
des étagères ont été rajoutées vu le grand nombre de livres déposés.

Actions à prévoir

- **Ateliers gratuits :**
Des demandes d'associations proposant des ateliers gratuits sont transmises tout au long de l'année. Exemples :
 - Association Brain Up : atelier « C'est bon pour le moral »
 - Association SIEL BLEU : activités ludiques : équilibre, renforcement musculaire... mémoire, sophrologie...
 - Silver Fourchette : actions sur le « bien manger pour bien vieillir ».
- **Propositions d'actions :**
 - Il est proposé de se renseigner auprès de la Prévention Routière ou de la MAIF afin de prévoir un atelier visant les personnes âgées (Code de la Route, etc...).
 - Lors d'un décès, pourquoi ne pas rencontrer la famille qui aurait peut-être besoin d'aide (sociale, administrative, ménagère, ...);
 - Organiser des collectes des vieux papiers, plastiques ou verres pour les personnes âgées ou personnes à mobilité réduite. M. Guillaume LAMBERT précise que l'association Miette de Pain pourrait s'en charger. Mme Carole AUBEL TOURRETTE pense à la Journée citoyenne où quelques jeunes pourraient être intéressés.

07. DIVERS

- **Médaille de la Famille :**
Aucune demande à ce jour. Dossier à déposer pour mi-novembre 2022.
Mme Carole AUBEL TOURRETTE propose à l'avenir d'en faire la communication dans les écoles.

– **Rencontres sociales :**

- Le 23 septembre 2022, Mme Marie-Paule KARLI et Mme Joëlle LYET ont rencontré l'équipe des travailleurs sociaux de la CeA (Couronne colmarienne – Ste-Marie-aux-Mines). Après la présentation de leurs organisations respectives, des échanges sur les problématiques rencontrés tout au long de l'année ont eu lieu.
- Mme Magali BERGER a assisté à une réunion d'information organisé par l'A.M.F. le 11 octobre 2022 dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale sur le thème « repérer et accompagner le syndrome de Diogène ».

– **Don :**

Comme les années précédentes, un administré de la commune nous a fait don d'un chèque de 150 € pour les œuvres sociales du C.C.A.S.

– **Aides :**

- au transport scolaire

Demande d'aide au transport scolaire HW/Sélestat pour un enfant de 15 ans en apprentissage dans une école à Sélestat (train + bus). La famille a été dirigée vers l'assistante sociale.

Mme Carole AUBEL TOURRETTE se fait l'interprète du groupe scolaire Paul Fuchs. Trois enfants ukrainiens entre 6 et 11 ans peuvent bénéficier de cours spécifiques à l'école Brandt de Colmar les mardi et vendredi. Pour l'instant, l'acheminement en bus est impossible par les parents à cause du problème de langues. C'est pourquoi, le groupe scolaire est à la recherche d'une personne pouvant s'engager à long terme afin de les accompagner et former les mamans au trajet (aller + retour).

- aux factures d'énergie

Jusqu'à présent, la demande est transmise au F.S.L. (CeA) par le biais de l'assistante sociale.

Mme Marie-Paule KARLI laisse la parole à M. le président.

M. le président proposerait un dispositif d'aide au financement du permis de conduire ou BSR (Brevet de Sécurité Routière) pour l'année 2023 destiné aux jeunes de la commune, dans la perspective d'un échange avec quelques heures de travail (ex : distribution du FIL...). Les règles seraient définies par le C.C.A.S.

– **Canicule :**

Il est rappelé aux membres ayant participé aux appels téléphoniques pendant les périodes de canicule de rapporter les fiches d'appel en mairie.

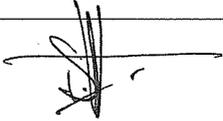
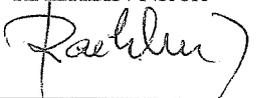
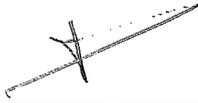
Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie les membres et clôt la séance à 21 h 10.

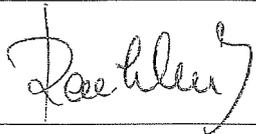
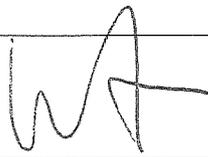
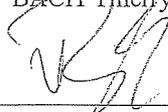
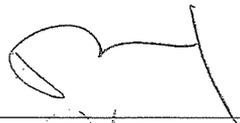
TABLEAU DES SIGNATURES

pour l'approbation du procès-verbal de délibérations
du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de HORBOURG-WIHR
de la séance du mercredi 26 octobre 2022

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022
2. Rapport de la commission permanente du 19 octobre 2022
3. Subventions au secteur social pour 2023
4. Cadeaux d'anniversaire aux résidents d'EHPAD
5. Noël des Aînés 2022
6. Actions 2022/2023
7. Divers.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Signature de l' élu(e) ayant reçu procuration
STOEBNER Thierry	président maire		
KARLI Marie-Paule	vice-présidente 8 ^{ème} adjointe au maire		
KAEHLIN Laurence	2 ^{ème} adjointe au maire	Procuration à KAEHLIN Nicole	KAEHLIN Nicole 
LYET Joëlle	conseillère-déléguée		
ROLLOT Nathalie	membre élu		
BERGER Magali	membre élu		
BACH Thierry	7 ^{ème} adjoint au maire		
FRUHAUF Thierry	membre élu		
AUBEL-TOURRETTE Carole	6 ^{ème} adjointe au maire		
MEURISSE Jean-Marcel	membre nommé		

Nom et prénom	Qualité	Signature	Signature de l' élu(e) ayant reçu procuration
KAEHLIN Nicole	membre nommé		
RICHARD Thomas	membre nommé		
LAMBERT Guillaume	membre nommé		
JAEGLE Annette	membre nommé	Procurator à BACH Thierry	BACH Thierry 
SELIG Jasmine	membre nommé	Absente	
REMOND Madeleine	membre nommé		
JACQUOT Elisabeth	membre nommé		

Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil d'administration du
...08/03/2023.

Mise en ligne sur le site Internet de la commune le
10/05/2023.....